



Commission de Suivi de Site

VANHEEDE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du lundi 12 juin 2023 à 14h30

Présidée par : M. Eddie BOUTTERA, Sous-préfet de Béthune

Lieu : S3PI de l'Artois

Objet : CSS VANHEEDE

Téléphone : 03 21 63 69 36

PJ : liste des participants + Glossaire

I) Objet de la réunion

Présentation du rapport d'activité 2022 de la société VANHEEDE de Billy Berclau. La présentation est disponible sur le site internet du S3PI de l'Artois (www.s3pi-artois.fr).

Monsieur BOUTTERA ouvre la séance, en demandant que chacun se présente, puis donne la parole à Monsieur BEAURAIN et Monsieur DUJARDIN.

**I) Présentation de VANHEEDE effectuée par Stéphane BEAURAIN,
Directeur du site et Monsieur Julien DUJARDIN, HSE**

- Le groupe

La société VANHEEDE d'origine belge implantée sur le territoire belge et sur le Nord Pas-de-Calais à Billy Berclau.

L'activité : collecte, tri et traitement des déchets industriels et commerciaux.

Les déchets ménagers sont traités en Belgique sur appel d'offre.

Plus de 2 200 types de déchets différents et proposition d'une solution globale environnementale aux clients.

Organisation en 9 Business Unit :

- Commercial et industrial waste management :

Cela représente la collecte et la mise à disposition de contenants et le tri primaire des déchets commerciaux et primaires

- Special waste management : procédure des déchets dangereux

- Household waste collection : collecte en porte à porte uniquement sur la Belgique

- Material recovery facilities : tri les déchets de façon mécanisée avec des chaînes de tri : manuelles ou mécaniques

- plastic recycling : recyclage des plastiques transformés en granula et envoyé en industrie plasturgie

- Organics recycling : compostage, déconditionnement alimentaire, hygiénisation et méthanisation

- Chemical recycling : transformation des résidus en combustibles solides de récupération pour alimenter les cimenteries en remplacement des énergies fossiles

- Landfilling : décharge uniquement en Belgique

- renewable energies : toutes les créations d'énergies vertes (méthanisation, captage des gaz de décharges, panneaux solaires et éoliennes)

Le groupe compte 900 salariés, la famille est propriétaire à 100 % ; le siège se situe à Menin.

- Chiffres 2022

L'exploitant explique que le chiffre d'affaires de la société en 2022 était de 17 599 K€, et que l'entreprise compte 46 collaborateurs, et deux contrats d'alternance

- 69 459 tonnes de déchets non dangereux entrés et 69 143 tonnes de déchets non dangereux sorties
- 2 854 tonnes de déchets dangereux entrés et 2 846 tonnes de déchets dangereux sorties
- 1 132 m3 de consommation eau de ville
- 73 m3 de consommation eau de pluie
- 205 980 kwh de consommation en électricité
- 859 m3 consommation en gaz
- 28 987 Kwh de calories géothermie
- 30 359 kwh de calories chauffage
-

Diminution significative de la consommation d'électricité, bien que l'activité augmente, remplacement progressif par des éclairage LED

Augmentation de la consommation d'eau potable, de nouvelles actions sont en cours : récupération des eaux de pluie...

Accidentologie du site :

3 accidents de travail avec arrêt.

Les accidents sont analysés. 60 % des situations dangereuses sont pour les trieurs.

Echanges avec les autres sites du groupe pour améliorer la protection ;

Formation sur les moyens de secours incendies RIA.

Projet VANHEEDE RECYENERGIES

Agrandissement de l'existant.

Les bureaux sont agrandis, construction de locaux sociaux.

L'AP permet l'agrandissement des bâtiments de réception des déchets dangereux, rajout d'un auvent et des quais.

Phase 2 : construction du bâtiment pour fabrication des CSR, chaîne de tri, déconditionnement de biodéchets/ hygiénisation, co-génération, voirie et aménagement paysagé.

Échanges :

Monsieur BOUTTERA ne connaissant pas le site, pose les questions concernant le groupe VANHEEDE, la réglementation est européenne avec les adaptations pays par pays. Pour la Belgique c'est aussi 3 réglementations différentes dans un même pays : Flandres, Wallonies et Bruxelles.

Monsieur Bruno BELARD du SDIS 62 questionne concernant la sécurité incendie. Monsieur BEAURAIN explique que la société accorde beaucoup d'importance à la protection incendie.

Monsieur BOUTTERA souhaite savoir ce qui est fait concrètement à Douvrin, il questionne sur les déchets qui entrent sur le site.

Monsieur BEAURAIN explique les matières (déchets) qui entrent, proviennent principalement de la région et sont triées, manuellement, au sol et sur une petite chaîne mobile.

Projet futur : 2 activités importantes :

- les déchets non recyclables destinés à être transformés en combustibles solides de récupération (100 000 T) pour alimenter les cimentiers
- les bio-déchets : collecte des invendues des grandes surfaces, les rebus de production agro-alimentaires. Ils sont reconditionnés et servent pour la méthanisation.

Les CSR sont composés de plastique, de textile non recyclable. Tous les refus des tris qui ne peuvent pas être envoyés au recyclage matière.

Les CSR sont transformés sous forme de pellets, stockés dans des semi-complets et livrés aux cimentiers.

Le textile est également collecté.

L'actuel AP, (passage au Coderst semaine 23 pour extension d'arrêté) prévoit la collecte et le tri du déchet.

Avec le nouvel arrêté, nous allons créer du CSR (combustible solide de récupération) avec les refus.

Les risques accidentels, c'est principalement l'auto-combustion. Si le déchet arrive humide, en séchant il peut créer de l'auto-combustion.

Monsieur le Sous-préfet interroge sur l'existence de problèmes de voisinage : bruits, poussières ?

Monsieur SEURON confirme qu'il n'y a pas de plainte.

Monsieur le Sous-préfet interroge sur le procédé d'hygiénisation :

On place les déchets dans un silo chauffé à 70 degrés pendant une heure avec des temps de contact, c'est une pasteurisation. La matière est liquide.

Liste des participants :

Etat

- Eddie BOUTTERA, Sous-préfet de Béthune
- Bertrand SEURON, Inspecteur des Installations classées UD Artois, DREAL HDF
- Bruno BELARD, SDIS 62
- Agathe NOURY, S3PI Artois

Exploitant

- Stéphane BEAURAIN, Directeur de site VANHEEDE
- Julien DUJARDIN, Responsable HSE du site VANHEEDE

Salariés

Aucun représentant

Collectivités Territoriales

Aucun représentant

Associations et riverains

Aucun représentant

GLOSSAIRE

QSE (Qualité Sécurité Environnement)

RIA Robinet Incendie Armé

CSR : combustible solide de récupération

Les lots invendus des grandes surfaces ont diminué depuis 2000.
Les produits proviennent encore des magasins et de l'industrie agro-alimentaire, et chez l'habitant prochainement. Les collectivités doivent proposer des solutions : tri à la source, compost...

Monsieur le Sous-préfet soulève le point de l'éco génération sur place ?
Utilisation de gaz qui alimente des moteurs pour fabriquer de l'électricité et de la chaleur, mais il n'y aura pas de chaufferie CSR sur le site.
Quand il y aura de l'hydrogène vert dans le réseau, VANHEEDE l'utilisera.

Etes-vous concerné par la création du port situé derrière le site ?
On en accepte tout à fait l'usage. Le quai fait 3 hectares : demande faite au SIZIAF pour accès direct.

Pour le recrutement, il faut profiter des aides de Bridgestone. On a une création de 12 emplois qui pourraient en bénéficier.

Monsieur BOUTTERA remercie les participants et clôt la réunion.

Le Sous-préfet de
Béthune



Eddie BOUTTERA